



# RAPPORT FINANCIER INTERMEDIAIRE

---

31 décembre 2016

# Rapport financier intermédiaire au 31 Décembre 2016

## Sommaire

---

Rapport intermédiaire d'activité	3
Rapport financier intermédiaire au 31 décembre 2016	7
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière intermédiaire 2016	37
Attestation de la personne responsable	41

---

# Rapport intermédiaire d'activité

## 1. Remarques préliminaires

Le 21 décembre 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires d'ASK a décidé de changer la date de clôture pour l'aligner avec celle du Groupe Paragon, soit le 30 juin, dans le but de faciliter le rapprochement avec le Groupe Paragon toujours en cours à la date du Présent Document.

La clôture de l'exercice débuté au 1<sup>er</sup> janvier 2016 interviendra donc le 30 juin 2017. Cet exercice aura une durée de 18 mois, aussi bien pour les comptes consolidés que pour les comptes individuels de la société mère (ASK SA).

En conséquence, ledit Rapport financier présente une situation intermédiaire au 31 décembre 2016 et l'activité du Groupe ASK sur les douze mois de l'année 2016.

Par souci de simplification, pour tous les tableaux du Compte de résultat présentés dans le présent document, il a été adopté la convention suivante :

- La colonne intitulée « 2016 » doit s'entendre : « période 12 mois, allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 – exercice toujours en cours allant du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 30 juin 2017 » ;
- La colonne « 2015 » doit s'entendre : « exercice clos allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015 »

## 2. Situation de la société et activité au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016

Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'établit à 34.5ME contre 37.5ME sur la même période en 2015. Il se décompose en 20.0ME sur l'activité « Smart City » (anciennement « Secured Transactions ») et 14.5ME sur l'activité « eID » (respectivement 22.6ME et 14.7ME sur la période 2015).

Le repli de l'activité « Smart City » s'explique principalement par le recentrage stratégique annoncé sur les produits à plus forte valeur ajoutée. Le plan de retournement industriel et la mise en œuvre de la sous-traitance ayant conduit à un ralentissement commercial sur les produits d'entrée de gamme, en particulier les tickets. Dans l'univers des cartes MIFARE, les cartes américaines se déploient très fortement sur plusieurs villes clé et compensent les faibles volumes londoniens. Dans l'univers CALYPSO, les volumes mexicains sont en forte hausse et le carnet reste fort.

L'activité « eID » bénéficie quant à elle de l'envol des volumes relatifs aux passeports américains et le lancement des nouveaux pays. En revanche, les volumes des passeports anglais, produits aujourd'hui aux Etats-Unis, ont été très réduits comme annoncé. Le groupe travaille sur une solution industrielle européenne économiquement plus favorable.

Les nouvelles activités à forte valeur ajoutée (personnalisation, services...) se déploient lentement et comme annoncé dans le rapport semestriel de Juin 2016, le chiffre d'affaires reste marginal sur la période.

Le résultat sectoriel, tel que précisé dans la note 3, s'établit à 8.6ME contre 6.7ME sur la même période en 2015, et ce en dépit du repli du chiffre d'affaires. Ceci s'explique par la restauration de la contribution « eID » sous l'effet combiné (i) de la forte hausse des passeports américains et (ii) de l'arrêt et/ou le ralentissement de produits à marge négative en 2015 (passeports philippins, passeports anglais).

Le résultat opérationnel avant amortissements, dépréciations et éléments non récurrents s'établit à (0.6ME) contre (5.6ME) sur la même période en 2015. Les effets du plan de retournement se sont matérialisés comme annoncé, en particulier au niveau des charges de personnel (-1.6ME), du personnel intérimaire (-1.3ME), des honoraires (-0.4ME) et des transports (-0.4ME). Tous les services et toutes les filiales sont concernés par le contrôle rigoureux des coûts et les mesures de rationalisation.

Le résultat financier est le seul élément du compte de résultat qui présente une dégradation, du fait de l'alourdissement des charges liées aux emprunts obligataires et de l'absence de gain de change significatif contrairement à l'année 2015 (lié à l'évolution du dollar).

Enfin, le Groupe n'a procédé à aucune dépréciation supplémentaire de ses actifs d'impôts sur l'ensemble de la période.

### 3. Situation de la société et activité au cours du seul deuxième semestre de 2016

Le résultat opérationnel du deuxième semestre 2016 avant amortissements, dépréciations et éléments non récurrents est un profit de 155KE contre une perte de (762) KE au premier semestre 2016.

Ce retournement est le fruit (i) du plan de recentrage industriel, avec notamment le redéploiement de l'usine française vers un site mieux dimensionné, la spécialisation de l'usine chinoise et le recours à l'externalisation pour les produits d'entrée de gamme, (ii) combiné aux fortes économies des services centraux.

### 4. Situation de trésorerie

La trésorerie nette (trésorerie et équivalents de trésorerie moins découverts bancaires) s'établit à 2.0ME au 31 décembre 2016, contre 1.4ME au 31 décembre 2015.

Les dettes financières s'élèvent à 14.5ME au 31 décembre 2016, contre 14.8ME au 31 décembre 2015. Elles comprennent pour 5.8ME de dettes d'affacturage (en contrepartie de créances clients du même montant) et pour 2.8ME de dettes obligataires dont la conversion est quasi finalisée à la date du présent document (2.3ME convertis sur le total de 2.8ME à la date du 30 mars 2017).

Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, le Groupe a mis en place trois financements complémentaires significatifs :

- Un contrat « d'Equity Line » avec la société Kepler Cheuvreux, pour 0.8ME sur le premier trimestre 2016 ;
- Plusieurs financements obligataires pour un total de 1.425ME ;
- Un emprunt à taux 0 Innovation pour 0.35ME.

## 5. Comptes consolidés intermédiaires condensés

### 5.1. Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires s'établit à 34.5ME sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 contre 37.5ME sur la même période en 2015 soit un repli de 8.0%.

### 5.2. Résultat opérationnel avant amortissements, dépréciations et éléments non récurrents

Comme attendu, le plan de retournement a porté ses fruits. Sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, le résultat opérationnel avant amortissements, dépréciations et éléments non récurrents s'établit à (0.6ME) contre (5.6ME) sur la même période en 2015.

### 5.3. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel reste négatif, après prise en compte des amortissements, dépréciations et éléments non récurrents. Il s'établit à (3.3ME) contre (10.4ME) sur la même période en 2015, soit un retournement de plus de 7ME en l'espace de 12 mois.

### 5.4. Résultat financier

Le résultat financier en revanche est dégradé par les intérêts des emprunts obligataires et par l'absence de gain de change significatif contrairement à l'année 2015 (suite à l'évolution du dollar).

### 5.5. Résultat net

Le résultat net est une perte de (4.7ME) sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 contre une perte de (12.2ME) sur la même période en 2015.

## 6. Composition du Conseil d'Administration

Au 31 décembre 2016, le Conseil d'Administration est composé de :

- M. Philippe Geyres
- M. Valéry Huot, représentant permanent de la société LBO France Gestion, société venant aux droits d'Innovation Capital
- M. Terrence Annamonthodo, représentant permanent de la société Equimax Investment Ltd
- M. Michel Desbard, représentant permanent de la société Bluesky Capital
- M. Bruno Moreau

En date du 21 février 2017, Monsieur Bruno Moreau a présenté sa démission – à effet immédiat - du Conseil, qui l’a acceptée.

## 7. Répartition du capital social

Au 31 décembre 2016, le capital social est réparti de la sorte :

- Innovation Capital	22,04%
- Autres fonds d’investissements	12,29%
- Fondateurs, management et personnes physiques	1,02%
- Flottant	64,65%

# Rapport financier intermédiaire au 31 décembre 2016

## COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES CONDENSES AU 31 DECEMBRE 2016

1. Etat du compte de résultat consolidé
2. Etat du résultat global
3. Etat de la situation financière consolidée
4. Etat consolidé des flux de trésorerie
5. Etat consolidé de variation des capitaux propres

## ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES CONDENSES AU 31 DECEMBRE 2016

1. Remarques préliminaires et évènements de la période
2. Règles et méthodes comptables
3. Information sectorielle
4. Produit des activités ordinaires
5. Coût d'achat des ventes
6. Charges de personnel
7. Autres produits et charges opérationnels
8. Autres produits et charges non courants
9. Produits et charges financiers
10. Impôt sur les résultats
11. Résultat par action
12. Ecart d'acquisition et Immobilisations incorporelles
13. Immobilisations corporelles
14. Participations dans les co-entreprises
15. Trésorerie et équivalents de trésorerie
16. Instruments financiers ouvrant droits au capital
17. Dettes financières
18. Provisions
19. Risque de liquidité et continuité d'exploitation
20. Parties liées
21. Engagements hors bilan
22. Evènements post clôture

# COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES CONDENSES AU 31 DECEMBRE 2016

## 1. ETAT DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Produit des activités ordinaires</b>	<b>4</b>	<b>34 489</b>	<b>37 519</b>
Coût d'achat des ventes	5	(19 948)	(23 208)
Charges de personnel		(9 114)	(10 696)
Impôts, taxes et versements assimilés		(353)	(409)
Autres produits et charges opérationnels	7	(5 332)	(8 617)
Reprises / (dotations) aux provisions		(318)	(55)
Reprises / (dotations) pour perte de valeur		(31)	(164)
<b>Résultat opérationnel avant amortissements, dépréciations et éléments non récurrents</b>		<b>(607)</b>	<b>(5 631)</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	12	(867)	(875)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	13	(1 245)	(1 254)
Charge de restructuration	18	244	(1 544)
Autres produits et charges non courants	8	(818)	(1 076)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(3 294)</b>	<b>(10 381)</b>
Produits financiers	9	164	854
Charges financières	9	(1 523)	(1 297)
<b>Résultat financier</b>		<b>(1 359)</b>	<b>(443)</b>
Quote-part dans le résultat net des coentreprises		-	(466)
Impôt sur les résultats	10	(9)	(908)
<b>Résultat net</b>		<b>(4 662)</b>	<b>(12 199)</b>
<b>Attribuable aux :</b>	-		
Propriétaires de la Société		(4 660)	(12 195)
Participations ne donnant pas le contrôle		(2)	(3)
<b>Résultat net</b>		<b>(4 662)</b>	<b>(12 199)</b>

## 2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Résultat net</b>		<b>(4 662)</b>	<b>(12 199)</b>
<i>Eléments qui pourront être reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Ecarts de conversion des coentreprises		-	72
Ecarts de conversion des participations contrôlées		139	62
<i>Eléments qui ne pourront pas être reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Ecarts actuariels sur provision pour indemnités de départs à la retraite	<b>6</b>	(4)	58
<b>Résultat global</b>		<b>(4 527)</b>	<b>(12 007)</b>
<b>Attribuable aux :</b>			
Propriétaires de la société		(4 525)	(12 003)
Participations ne donnant pas le contrôle		(2)	(3)

### 3. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Ecart d'acquisition	<a href="#">12</a>	65	65
Immobilisations incorporelles	<a href="#">12</a>	4 735	5 254
Immobilisations corporelles	<a href="#">13</a>	3 527	4 288
Impôts différés actifs	<a href="#">10</a>	401	401
Participations dans les co-entreprises	<a href="#">14</a>	620	620
Autres actifs financiers		718	893
<b>Actif non courant</b>		<b>10 066</b>	<b>11 521</b>
Stocks		3 905	5 291
Clients et comptes rattachés		9 244	8 014
Autres créances		2 769	3 838
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<a href="#">15</a>	2 560	2 122
<b>Actif courant</b>		<b>18 477</b>	<b>19 264</b>
<b>Total Actif</b>		<b>28 543</b>	<b>30 785</b>
Capital émis		9 762	8 050
Réserves attribuables aux propriétaires de la Société mère		(9 486)	(5 263)
Intérêts non contrôlant		48	48
<b>Capitaux propres</b>		<b>324</b>	<b>2 834</b>
Dettes financières - part non courante	<a href="#">17</a>	2 218	4 052
Provisions pour engagement de retraite	<a href="#">6</a>	345	299
<b>Passif non courant</b>		<b>2 562</b>	<b>4 351</b>
Fournisseurs et comptes rattachés		10 925	9 337
Autres dettes d'exploitation		1 769	2 477
Dette financière au titre de l'affacturage	<a href="#">17</a>	5 782	5 013
Autres dettes financières courantes	<a href="#">17</a>	6 459	5 709
Impôt courant exigible		-	-
Provision pour restructuration	<a href="#">18</a>	38	608
Provisions courantes	<a href="#">18</a>	684	456
<b>Passif courant</b>		<b>25 657</b>	<b>23 599</b>
<b>Total Passif</b>		<b>28 543</b>	<b>30 785</b>

#### 4. ETAT CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Résultat net</b>		<b>(4 662)</b>	<b>(12 199)</b>
Ajusté de :			
Intérêts financiers	9	899	551
(Reprise) / Dotation aux provisions		630	245
(Reprise) / Dotation aux provisions pour restructuration	18	(570)	454
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	12/13	2 113	2 138
Plus ou moins-value sur sorties d'immobilisations incorporelles et corporelles		(49)	52
Quote-part du résultat net des coentreprises		0	467
Variation de JV des passifs financiers		(543)	0
Charge sur indemnités de départ à la retraite		42	56
Coût des paiements fondés sur les actions	6/8	198	239
Dépréciation d'impôts différés actifs	10	0	900
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>(1 941)</b>	<b>(7 096)</b>
(Augmentation) / diminution des stocks		1 287	2 205
Augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs		1 585	(1 636)
(Augmentation) / diminution des créances clients		(1 229)	2 516
(Augmentation) / diminution des autres actifs et passifs courants*		374	776
<b>(Augmentation)/diminution du besoin en fonds de roulement</b>		<b>2 018</b>	<b>3 861</b>
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>		<b>77</b>	<b>(3 235)</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	12	(335)	(588)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	13	(475)	(992)
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise		0	(2 795)
(Augmentation) / diminution des autres actifs financiers		25	(65)
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>		<b>(784)</b>	<b>(4 441)</b>
Produits de l'émission des emprunts	17	1 384	2 302
Produits de l'émission d'obligations	17	1 425	3 759
Remboursements d'emprunts	17	(1 766)	(926)
Intérêts décaissés		(342)	(321)
Remboursement des dettes liées aux contrats de location financement	17	(321)	(324)
Augmentation de capital		1 012	501
Produits de l'émission de bons de souscriptions d'actions		0	15
Variation des titres d'autocontrôle		(39)	45
<b>Flux de trésorerie de financement</b>		<b>1 352</b>	<b>5 051</b>
<b>Augmentation / (diminution) de la trésorerie nette</b>		<b>645</b>	<b>(2 624)</b>
<b>Trésorerie et Equivalents de trésorerie, nets de découverts - début de période</b>		<b>1 394</b>	<b>4 018</b>
Augmentation / (diminution) de la trésorerie nette		645	(2 624)
<b>Trésorerie et Equivalents de trésorerie, nets de découverts - fin de période</b>		<b>2 039</b>	<b>1 394</b>

\*les incidences de variations de cours de change ont été reclassées avec les flux d'exploitation associés  
2015 a été modifié pour une meilleure comparabilité

## 5. ETAT CONSOLIDE DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes d'émission	Titres d'autocontrôle	Réserve au titre de l'écart de change	Réserve au titre de la réévaluation des avantages du personnel	Résultats non distribués	Total Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts non contrôlant	Total Capitaux propres
<b>Situation d'ouverture 01/01/2015</b>	<b>7 549</b>	<b>17 193</b>	<b>(251)</b>	<b>(569)</b>	<b>11</b>	<b>(9 943)</b>	<b>13 990</b>	<b>-</b>	<b>13 990</b>
Résultat de la période						(12 195)	(12 195)	(3)	(12 198)
Autres éléments du résultat global de l'exercice				133	58		191		191
<b>Résultat global de l'exercice</b>				<b>133</b>	<b>58</b>	<b>(12 195)</b>	<b>(12 004)</b>	<b>(3)</b>	<b>(12 007)</b>
Augmentation de capital	501						501		501
Variation de périmètre							-	51	51
Titres d'autocontrôle			45				45		45
Emission de BSA		254					254		254
<b>Situation de clôture 31/12/2015</b>	<b>8 050</b>	<b>17 447</b>	<b>(206)</b>	<b>(436)</b>	<b>69</b>	<b>(22 138)</b>	<b>2 786</b>	<b>48</b>	<b>2 834</b>
<b>Situation d'ouverture 01/01/2016</b>	<b>8 050</b>	<b>17 447</b>	<b>(206)</b>	<b>(436)</b>	<b>69</b>	<b>(22 138)</b>	<b>2 786</b>	<b>48</b>	<b>2 834</b>
Résultat de la période						(4 660)	(4 660)	(2)	(4 662)
Autres éléments du résultat global de l'exercice				139	(4)		135		135
<b>Résultat global de l'exercice</b>				<b>139</b>	<b>(4)</b>	<b>(4 660)</b>	<b>(4 525)</b>	<b>(2)</b>	<b>(4 527)</b>
Augmentation de capital	1 712	145					1 857		1 857
Variation de périmètre							-		-
Titres d'autocontrôle			(39)				(39)		(39)
Emission de BSA		198					198		198
<b>Situation de clôture 31/12/2016</b>	<b>9 762</b>	<b>17 791</b>	<b>(245)</b>	<b>(297)</b>	<b>65</b>	<b>(26 798)</b>	<b>278</b>	<b>46</b>	<b>324</b>

# ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES CONDENSES

## 1. REMARQUES PRELIMINAIRES ET EVENEMENTS DE LA PERIODE

### 1.1. Généralités

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du Groupe ASK (« le Groupe ») pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 comprennent la société ASK SA et ses filiales.

La société ASK SA (« la Société ») a été créée en octobre 1997, sous la forme d'une société anonyme de droit français. Son siège social est situé au 1198 avenue du Docteur Maurice Donat, 06250 MOUGINS.

Le Groupe ASK est un groupe indépendant, dont les titres sont cotés depuis le 1er juillet 2014 sur le marché Euronext compartiment C.

Le Groupe est constitué de deux Unités Génératrices de Trésorerie (« UGT ») au sens d'IAS 36 : une constituée par l'ensemble ASK SA et ASK Smart – l'entité chinoise étant principalement un sous-traitant de l'entité française - et une constituée par ASK IntTag.

Le Groupe conçoit, produit et commercialise des produits de technologie sans contact pour le transport de personnes et pour le marché de l'identité tels que des cartes sans contact, des cartes duales, des tickets sans contact, des lecteurs et autres appareils de lecture, des couvertures de passeports et des permis de conduire.

Le 21 décembre 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires d'ASK a décidé de changer la date de clôture pour l'aligner avec celle du Groupe Paragon, soit le 30 juin, dans le but de faciliter le rapprochement avec le Groupe Paragon toujours en cours à la date du Présent Document.

La clôture de l'exercice débuté au 1<sup>er</sup> janvier 2016 interviendra donc le 30 juin 2017. Cet exercice aura une durée de 18 mois, aussi bien pour les comptes consolidés que pour les comptes individuels de la société mère (ASK SA).

En conséquence, ledit Rapport financier présente une situation intermédiaire au 31 décembre 2016 et l'activité du Groupe ASK sur les douze mois de l'année 2016.

Par souci de simplification, pour tous les tableaux du Compte de résultat présentés dans le présent document, il a été adopté la convention suivante :

- La colonne intitulée « 2016 » doit s'entendre : « période 12 mois, allant du 1er janvier au 31 décembre 2016 – exercice toujours en cours allant du 1er janvier 2016 au 30 juin 2017 » ;
- La colonne « 2015 » doit s'entendre : « exercice clos allant du 1er janvier au 31 décembre 2015 »

## 1.2. Evènements de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016

### 1.2.1. Conclusion du programme d'Equity Line avec la société Kepler Cheuvreux

Le Groupe a mis en place fin 2015 une ligne de financement en fonds propres avec la société Kepler Cheuvreux, visant à accompagner la poursuite de sa transformation industrielle et le développement de nouvelles innovations.

Dans le cadre de ce dispositif, Kepler Cheuvreux s'était engagé à souscrire, sur 24 mois, à un maximum de 780 000 actions de la société, avec une parité de 1 action pour 1 BSA exercé.

Le prix d'émission des actions nouvelles correspondait au cours moyen pondéré de l'action précédant chaque émission, diminuée d'une décote maximale de 7,5%.

Au cours du 1er semestre 2016, la société Kepler a exercé :

- Le 27 janvier 2016,.....	50.000 Bons
Pour un prix unitaire de 1,20 €, soit un total de .....	60.000 €
- Le 28 janvier 2016,.....	80.000 Bons
Pour un prix unitaire de 1,20 €, soit un total de .....	96.000 €
Le 08 février 2016,.....	60.000 Bons
Pour un prix unitaire de 1,20 €, soit un total de .....	72.000 €
- Le 07 mars 2016,.....	20.000 Bons
Pour un prix unitaire de 1,09 €, soit un total de .....	21.800 €
- Le 08 mars 2016,.....	90.000 Bons
Pour un prix unitaire de 1,09 €, soit un total de .....	98.100 €
- Le 09 mars 2016,.....	100.000 Bons
Pour un prix unitaire de 1,09 €, soit un total de .....	109.000 €
- Le 15 mars 2016,.....	250.000 Bons
Pour un prix unitaire de 1,13 €, soit un total de .....	282.500 €
- Le 20 avril 2016,.....	130.000 Bons
Pour un prix unitaire de 1,10 €, soit un total de .....	143.000 €

Soit un total de 780.000 Bons et un apport en trésorerie de 882 400 euros.

Selon décision du 2 juin 2016 de son Directeur Général, la Société a constaté la réalisation de l'augmentation de capital résultant de l'exercice des 780.000 BSA émis au bénéfice de la société Kepler Cheuvreux. Les 780.000 actions nouvelles composant l'augmentation de capital ont été intégralement souscrites et libérées des versements exigibles.

### 1.2.2. Mise en place de plusieurs emprunts obligataires

#### 1.2.2.1. OC1 et OC2

En mai 2015, il a été décidé de procéder à une émission privée d'obligations simples, autorisée par le Conseil d'administration de la Société du 22 mai 2015. Cette émission a été souscrite à hauteur de 1 850 000 € (750 000 € au profit de Innovation Capital (devenu LBO France Gestion) et 1 100 000 € au profit de M. Veit Paas).

Les principales caractéristiques de ces obligations simples étaient les suivantes :

- Valeur nominale par obligation : 1 euro ;

- Prix de souscription par obligation : 1 euro ;
- Echéance de l'emprunt : jusqu'au 31 décembre 2016 ;
- Taux d'intérêt : 9% ;
- Garantie : nantissement de premier rang sur les 99% du capital que la Société détient dans sa filiale ASK IntTag LLC, une *limited liability company* soumise au droit du Delaware, USA.

Le 12 septembre 2016, le Conseil d'administration de la Société a fait usage d'une délégation de l'Assemblée Générale du 30 juin 2015 en décidant l'émission d'un nombre maximal de 2.100.000 obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (OC1).

Les principales caractéristiques de ces obligations convertibles (OC1) sont les suivantes :

- Taux d'intérêt : 9% par an ;
- Libération des OC par compensation avec la créance d'OS et ses intérêts ;
- Echéance de l'emprunt obligataire : 30 décembre 2016 ;
- Parité de conversion : chaque obligation convertible donne droit, en cas de conversion, à un nombre « N » d'actions ordinaires nouvelles de la Société égal à la valeur nominale d'une obligation convertible divisée par la valeur la plus basse entre (i) le dernier cours de clôture de l'action de la Société précédant la date de demande de conversion d'une obligation convertible par son porteur, (ii) 1,2268 euros, (iii) 80 % du prix de souscription retenu pour toute émission de titres donnant accès au capital ;
- Garantie : nantissement de premier rang sur les 99% du capital que la Société détient dans sa filiale ASK IntTag LLC, une *limited liability company* soumise au droit du Delaware, USA.

Le 12 septembre 2016, le Conseil d'administration, usant de la même délégation, a complété cette émission par une seconde émission d'un nombre maximal de 60.000 obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (OC2). Ces OC2 ont été émis pour compenser la créance future d'intérêts des OC1.

Les principales caractéristiques de ces dernières obligations convertibles sont les suivantes :

- Taux d'intérêt : 3 % par an ;
- Libération des OC par compensation avec la créance d'intérêts des OC1 ;
- Echéance de l'emprunt obligataire : 31 décembre 2016 ;
- Parité de conversion : chaque obligation convertible donne droit à chaque Titulaire en cas de conversion, à un nombre de N actions ordinaires égal à la valeur nominale d'une obligation divisée par la valeur la plus basse entre (i) le dernier cours de clôture de l'action ASK précédant la date de demande de conversion de l'OC, (ii) 1,2268 euro et (iii) 80% du prix de souscription retenu pour toute émission de titres donnant accès au capital ;
- L'émission n'est assortie d'aucune garantie.

Le 12 septembre 2016, Innovation Capital (devenu LBO France Gestion) a souscrit à 836.732 OC1 par compensation avec l'intégralité de sa créance obligataire simple (750.000 euros) et des intérêts y afférents (86.732 euros). M. Veit Paas a souscrit quant à lui à 1.169.164 OC1 par compensation de l'intégralité de sa créance obligataire simple (1.100.000 euros) et des intérêts y afférents (69.164 euros).

Le 21 octobre 2016, Innovation Capital (devenu LBO France Gestion) a converti l'intégralité de cette créance obligataire (836.732 OC1) et des intérêts y afférents (8.046 euros, soit 8.046 OC2) en actions pour un total de 844.778 euros. Cette conversion s'est traduite par l'émission de 741.032 actions ordinaires de la Société.

Le 30 décembre 2016, M. Veit Paas a signé avec la Société un avenant aux termes et conditions de ses OC1 afin de repousser la date limite de conversion au 31 janvier 2017.

#### **1.2.2.2. OC 13/12**

Le 7 décembre 2016, le Conseil d'administration de la Société a décidé l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions nouvelles de la Société, d'un montant maximal de 217.000 euros.

Les principales caractéristiques de ces OC 13/12 sont les suivantes :

- Valeur nominale par obligation : 1 euro, émise à 90% de leur valeur nominale soit 0,90 euro ;
- Durée de l'emprunt : jusqu'au 31 décembre 2017 ;
- Taux d'intérêt : les OC 13/12 ne portent pas intérêt ;
- Parité de conversion : une OC 13/12 donne droit au Souscripteur, en cas de conversion, à un nombre « N » d'actions ordinaire égal à la valeur nominale d'une OC 13-12 divisée par 90% de la valeur la plus basse entre (i) la moyenne mathématique des cours moyens pondérés quotidien de l'Action le jour de bourse précédant le Jour de Conversion ; (ii) la moyenne mathématique des cours moyens pondérés quotidien pendant les 5 jours de bourse précédant le Jour de Conversion ; (iii) la moyenne mathématique des cours moyens pondérés quotidien pendant les 10 jours de bourse précédant le Jour de Conversion. En tout état de cause, cette valeur ne pourra être inférieure à 1,41000, de sorte que le nombre maximal d'actions nouvelles issues de la conversion des OC 13/12 sera au maximum de 171.000 actions nouvelles de la Société.

Le 13 décembre 2016, Vester Finance a souscrit à l'intégralité des OC 13/12 pour un montant total de 217.000 euros, et a versé à l'appui de cette souscription la somme de 195.300 euros à la Société.

Le même jour, cet investisseur a converti l'intégralité de ses OC 13/12 en actions ordinaires de la Société. Cela s'est traduit par une augmentation de capital de 171.000 euros et la création de 171.000 actions ordinaires.

### **1.2.2.3. OC 12-1**

Le 28 septembre 2016, le Conseil d'administration de la Société a autorisé l'émission d'un nouvel emprunt obligataire simple d'un montant maximal de 1,2M€ par émission d'1.200.000 obligations simples.

Les principales caractéristiques de ces obligations simples sont les suivantes :

- Valeur nominale par obligation : 1 euro ;
- Prix de souscription par obligation : 1 euro ;
- Durée de l'emprunt : jusqu'au 31 décembre 2016 ;
- Taux d'intérêt : 10% forfaitaire ;
- Garantie : aucune.

Au cours du dernier trimestre 2016, la Société a ainsi émis 925.000 obligations simples au profit d'Innovation Capital (devenu LBO France Gestion) (200.000 euros), Equimax (100.000 euros), BlueSky (25.000 euros) et de Vester Finance et Access Shipping (pour un total de 600.000 euros).

L'Assemblée Générale du 21 décembre 2016 a délégué au Conseil d'administration la compétence d'émettre un emprunt obligataire d'un montant maximum de 1.357.500 € par émission d'un nombre maximal de 1.357.500 obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (les « OC 1 », « OC 2 », « OC 3 » et « OC 4 », ci-après désignées ensembles les « OC 12-1 »).

L'Assemblée Générale a fixé les critères des OC 12-1 comme suit :

- Le prix unitaire de souscription des OC 12-1 est fixé au pair, c'est à dire un prix de souscription égal à la valeur nominale unitaire soit un (1) euro ;
- Chaque OC 12-1 donne droit, en cas de conversion, à un nombre « N » d'actions ordinaire égal à la valeur nominale d'une OC 12-1 divisée par la valeur la plus basse entre (i) le dernier cours de clôture de l'action de la Société précédant la date de publication de l'avis de réunion de l'Assemblée Générale de la Société appelée à se prononcer sur l'émission des OC 12-1 soit 1,50€, (ii) 1,2805 € et (iii) le dernier cours de clôture de l'action de la Société précédant la date de demande de conversion des OC 12-1 par son titulaire ;

Le 21 décembre 2016, le Conseil d'administration de la Société a décidé d'utiliser ladite délégation et d'émettre 1.357.500 OC 12-1 dont les caractéristiques complémentaires sont les suivantes :

- Intérêt : 10% par an ;
- Libération des OC par compensation avec la créance d'OS et ses intérêts ;
- Echéance de l'emprunt obligataire : jusqu'au 31 décembre 2017 ;

Le 21 décembre 2016, 1.017.500 OC 12-1 ont été souscrites par les titulaires d'obligations simples émises le 28 septembre 2016 par compensation avec leurs créances (925.000 euros) et les intérêts afférents en date du 21 décembre 2016 (92.500 euros).

Le 13 janvier 2017, un des obligataires a souscrit au reliquat des OC 12-1 (soit 340.000 OC 12-1) par un versement additionnel de 340.000 euros à la Société.

#### **1.2.2.4. OC 5**

La Société a décidé le 2 juin 2016 de procéder à l'émission d'obligations simples pour un montant de 500.000 € au profit de Leignon Synergie SA.

Les principales caractéristiques de ces obligations sont les suivantes :

- Valeur nominale par obligation : 1 euro ;
- Prix de souscription par obligation : 1 euro ;
- Durée de l'emprunt: jusqu'au 31 décembre 2016 ;
- Taux d'intérêt : 7% l'an

L'Assemblée Générale de la Société du 21 décembre 2016 a délégué au Conseil d'administration la compétence de décider d'émettre un emprunt obligataire d'un montant maximum de 550.000 € par émission d'un nombre maximal de 550.000 obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (les « OC 5 »).

L'Assemblée Générale a fixé les critères des OC 5 comme suit :

- Le prix unitaire de souscription des OC 5 est fixé au pair, c'est à dire un prix de souscription égal à la valeur nominale unitaire soit un (1) euro ;
- Chaque OC 5 donne droit, en cas de conversion, à un nombre « N » d'actions ordinaire égal à la valeur nominale d'une OC 5 divisée par la valeur la plus basse entre (i) le dernier cours de clôture de l'action de la Société précédant la date de demande de conversion des OC 5 par son titulaire, (ii) 1,2268 € et (iii) 80 % du prix de souscription retenu pour toute émission de titres donnant accès au capital ;

Le Conseil d'administration de la Société, réuni le 21 décembre 2016, a décidé d'utiliser ladite délégation et d'émettre 550.000 OC5 dont les caractéristiques complémentaires sont les suivantes :

- Intérêt : 7% par an ;
- Libération des OC par compensation avec la créance d'OS et ses intérêts ;
- Echéance de l'emprunt obligataire : jusqu'au 31 décembre 2017 ;

Le 28 décembre 2016, 518.219 OC5 ont été souscrites par Leignon Synergie SA par compensation avec sa créance obligataire simple (500.000 euros) et les intérêts y afférents (18.219 euros).

## 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 2.1. Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2016, le périmètre de consolidation comprend la Société et ses filiales ASK ASIA HK LTD, Beijing ASK Smart Technology et ASK IntTag. Ce périmètre est inchangé par rapport au 31 décembre 2015.

Le Groupe détient toujours 56,32% du capital et des droits de vote de la coentreprise I2PL (Noida, Inde), qui ne présente plus d'activité opérationnelle depuis 2015 mais demeure en cours de liquidation au 31 décembre 2016.

### 2.2. Référentiel appliqué

Les comptes consolidés intermédiaires condensés d'ASK sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables au 31 décembre 2016 telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Le référentiel des normes comptables internationales IAS/IFRS est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

Les comptes consolidés intermédiaires condensés au 31 décembre 2016 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". S'agissant de comptes consolidés condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour les comptes annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers IFRS du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 29 Mars 2017.

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2016 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers IFRS au 31 décembre 2015, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1er janvier 2016.

#### 2.2.1. Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2016

Aucune nouvelle norme ne s'applique pour la première fois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Seuls quelques amendements de normes s'appliquent obligatoirement aux exercices ouverts en 2016 :

- amendements à IAS 1 « Amélioration des informations à fournir en annexe » ;
- amendements à IAS 16 et IAS 38 « Eclaircissements sur les modes d'amortissements acceptables » ;
- amendements à IAS 19 « Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel » ;
- amendements à IFRS 11 « comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes » ;
- Améliorations annuelles des IFRS (2010-2012) ;
- Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2012-2014)

Aucun de ces amendements n'a eu d'impact sur les comptes consolidés intermédiaires condensés au 31 décembre 2016.

### 2.2.2. Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non applicables au 31 décembre 2016

Le Groupe n'a pas choisi d'appliquer de manière anticipée les normes et interprétations suivantes qui pourrait le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires issus des contrats clients » ;
- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- Amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- Amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'impôts différés actifs au titre de pertes non réalisées » ;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- Amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2014-2016) ;
- Amendements à IAS 40 : Transfert d'immeubles de placement ;
- IFRIC 22 : Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée.

Le processus interne de détermination des impacts potentiels de ces normes et interprétations sur les comptes consolidés du Groupe est en cours.

### 2.3. Jugements et estimations comptables

L'établissement des états financiers du Groupe selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers consolidés.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction du Groupe portent sur :

- l'évaluation retenue pour les tests de perte de valeur (notamment ceux sur les impôts différés actifs ;
- l'évaluation des provisions, notamment celles relatives au Plan de Sauvegarde de l'Emploi ;
- la valorisation des paiements en actions (IFRS 2) ;
- la détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19) ;
- la valorisation des frais de recherche et développement et des brevets.
- la valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur, en particulier celle des bons de souscriptions d'actions.

### 3. INFORMATION SECTORIELLE

#### 3.1. Produit des activités ordinaires et résultats sectoriels

Conformément à IFRS 8, les activités à présenter sont «*Smart City*» (anciennement «*Secured Transactions*») et «*e.ID*».

- L'activité «*Smart City*» fournit les cartes et les tickets sans contact aux acteurs du transport collectif de voyageurs et du paiement ;
- L'activité «*e.ID*» fournit des Inlays et des e-covers qui servent à l'élaboration de documents d'identité sécurisés.

Le produit des activités ordinaires sectoriel présenté ci-dessous représente le produit provenant de clients externes. Il n'y a eu aucune vente intersectorielle au cours des périodes présentées.

2016, en milliers d'euros	Smart City	e.ID	Activités non réparties	Retraitement ASK IntTag	Charge de restructuration	Groupe ASK
<b>Produit des activités ordinaires</b>	<b>19 959</b>	<b>14 530</b>	-	-	-	<b>34 489</b>
Coût des ventes	(12 231)	(6 875)	-	-	-	(19 106)
Main d'œuvre directe	(1 347)	(2 901)	-	-	-	(4 248)
Autres coûts directs de production	(1 462)	(1 078)	-	-	-	(2 540)
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>4 919</b>	<b>3 677</b>				<b>8 595</b>
Frais de gestion centralisée de production ("overhead" de production)	-	-	(5 643)	-	-	(5 643)
Frais de recherche et développement	-	-	(1 230)	-	-	(1 230)
Frais commerciaux	-	-	(1 913)	-	-	(1 913)
Frais administratifs	-	-	(2 835)	-	-	(2 835)
Autres produits et charges	-	-	307	-	-	307
Autres produits et charges non courants	-	-	(818)	-	244	(574)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4 919</b>	<b>3 677</b>	<b>(12 132)</b>	-	<b>244</b>	<b>(3 293)</b>

2015, en milliers d'euros	Smart City	e.ID	Activités non réparties	Retraitement ASK IntTag	Charge de restructuration	Groupe ASK
<b>Produit des activités ordinaires</b>	<b>22 586</b>	<b>14 687</b>	1 303	(1 057)	-	<b>37 519</b>
Coût des ventes	(14 356)	(7 331)	(1 266)	680	-	(22 273)
Main d'œuvre directe	(1 922)	(4 002)	-	254	-	(5 670)
Autres coûts directs de production	(1 573)	(1 375)	-	38	-	(2 911)
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>4 734</b>	<b>1 979</b>	<b>37</b>	<b>(85)</b>		<b>6 665</b>
Frais de gestion centralisée de production ("overhead" de production)	-	-	(6 916)	226	-	(6 690)
Frais de recherche et développement	-	-	(2 243)	-	-	(2 243)
Frais commerciaux	-	-	(2 372)	-	-	(2 372)
Frais administratifs	-	-	(2 630)	111	-	(2 519)
Autres produits et charges	-	-	(2 145)	-	1 544	(601)
Autres produits et charges non courants	-	-	(1 077)	-	(1 544)	(2 621)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4 734</b>	<b>1 979</b>	<b>(17 346)</b>	<b>252</b>	-	<b>(10 381)</b>

### 3.2. Produit des activités ordinaires par zones géographiques

Le Groupe exerce ses activités dans trois principales régions géographiques : l'Europe (zone où est situé le siège social), l'Amérique du nord et l'Amérique du Sud.

Le tableau suivant présente le produit des activités ordinaires par zones géographiques :

<i>En milliers d'euros</i>	2016	2015
France	7 554	8 295
Royaume-Uni	819	6 881
Autres pays d'Europe	6 739	7 271
Amérique du Nord	11 891	8 438
Amérique du Sud	4 117	2 796
Middle East Africa	2 508	1 814
Autres	860	2 024
<b>Produit des activités ordinaires</b>	<b>34 489</b>	<b>37 519</b>

### 3.3. Informations relatives aux principaux clients

Les clients du Groupe qui représentent plus de 10% du produit des activités ordinaires sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	2016	Segment	2015	Segment
Client 1	6 769	eID	4 652	Smart City
Client 2	-		4 221	eID
Autres clients	27 720		28 646	
<b>Produit des activités ordinaires</b>	<b>34 489</b>		<b>37 519</b>	

## 4. PRODUIT DES ACTIVITES ORDINAIRES

Le tableau suivant présente la répartition du produit des activités ordinaires du Groupe :

<i>En milliers d'euros</i>	2016	2015
Produits, marchandises et services	34 488	37 501
Redevances	1	18
<b>Produit des activités ordinaires</b>	<b>34 489</b>	<b>37 519</b>

## 5. COUT D'ACHAT DES VENTES

Le tableau suivant détaille les éléments présentés en coût d'achat des ventes :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Achats de matières et marchandises	(14 446)	(19 132)
Sous-traitance et redevances	(5 502)	(4 076)
<b>Coût d'achat des ventes</b>	<b>(19 948)</b>	<b>(23 208)</b>

## 6. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel comprennent (i) les salaires et traitements (ii) les charges sociales (iii) les coûts de prestation définies des régimes de retraite et (iv) les paiements fondés sur les actions. Les frais de main d'œuvre temporaire contractée au travers d'agences de travail temporaire sont comptabilisés dans le poste « autres produits et charges opérationnels ».

Le Groupe immobilise une partie de ses frais de développement, constitué principalement de frais de personnel. Au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, le montant retraité des frais de personnel se monte à 246 milliers d'euros (2015 : 336 milliers d'euros).

En outre, les subventions reçues au titre du Crédit Impôt Recherche et relatives à des projets non immobilisés sont également présentées en déduction des frais de personnel. Au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, le montant ainsi retraité se monte à 21.2 milliers d'euros (2015: 35 milliers d'euros).

Par ailleurs, une charge de 104 milliers d'euros a été constatée, correspondant à la juste valeur du plan de BSA 2015-1, qui n'intègre pas de conditions de présence. La charge a ainsi été intégralement constatée sur l'année 2016.

Enfin, le Groupe est soumis à un régime de retraite à prestations définies en France et les obligations envers ses employés en matière de prestations de retraite sont limitées à un paiement forfaitaire effectué au moment du départ en retraite, fondé sur la rémunération et la durée de service, calculé pour chaque employé.

Au 31 décembre 2016, l'engagement du Groupe au titre des indemnités de départ à la retraite a été évalué à 345 milliers d'euros (31 décembre 2015 : 299 milliers d'euros).

## 7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels du Groupe se répartissent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2016	2015
Transport	(1 620)	(1 973)
Personnel intérimaire	(680)	(2 009)
Honoraires	(1 127)	(1 496)
Locations	(871)	(851)
Autres (charges) / produits opérationnels	(1 035)	(2 288)
<b>Autres charges opérationnelles</b>	<b>(5 332)</b>	<b>(8 617)</b>

Les honoraires comprennent les frais de dépôt de brevets, ainsi que les frais de certification et de qualification des sites du Groupe.

Les autres charges opérationnelles sont principalement constituées de sous-traitance générale, de fournitures, de la maintenance des équipements, des assurances et des frais de déplacement dont le montant a été significativement réduit en comparaison avec 2015, en ligne avec la politique de réduction des coûts menée par la Direction. Les autres produits opérationnels incluent une subvention de 480 milliers d'euros au titre d'une avance remboursable sous conditions perçue au cours d'exercices précédents, pour laquelle la Direction du Groupe estime que les conditions de remboursement ne seront pas remplies.

## 8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS

Le Groupe a présenté en produits et charges non courants:

- des éléments dont le caractère non récurrent rend peu probable leur survenance future ;
- des éléments résultant d'un événement imprévisible ;
- des éléments n'entrant pas dans le cadre des opérations courantes de l'entreprise ;

Au 31 décembre 2016, la décomposition est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2016	2015
Coûts liés au déménagement de l'unité de production française	(100)	
Ajustements des bases de crédit impôt recherche	(115)	
Honoraires non récurrents	(135)	
Paievements fondés sur les actions	(94)	(239)
Litiges prudhommaux, contentieux et autres coûts liés à la cessation de contrats de travail (hors PSE)	(245)	(301)
Honoraires liés au rapprochement avec Paragon	(132)	
Honoraires liés à l'opération de rachat de la société ASK IntTag		(67)
Coûts liés au déménagement des activités support		(47)
Frais de mise en route Smart		(289)
Autres charges / produits	2	(133)
<b>Produits et charges non courants</b>	<b>(818)</b>	<b>(1 076)</b>

Les paiements fondés sur les actions représentent la charge de la période de BSA 2014-1. Ces BSA ont été émis sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2014.

## 9. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

### 9.1. Produits financiers

Le détail des produits financiers est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	2016	2015
Produits sur écarts de change	154	815
Autres produits financiers	11	39
<b>Produits financiers</b>	<b>164</b>	<b>854</b>

Les produits sur écarts de change de 2015 étaient essentiellement liés aux transactions avec la société ASK IntTag.

### 9.2. Charges financières

Le détail des charges financières est le suivant:

<i>En milliers d'euros</i>	2016	2015
Pertes sur écarts de change	(326)	(450)
Intérêts sur contrats de location financement	(36)	(62)
Intérêts sur emprunts bancaires	(126)	(144)
Intérêts sur dette obligataire	(737)	(343)
Autres	(298)	(298)
<b>Charges financières</b>	<b>(1 523)</b>	<b>(1 297)</b>

La forte hausse des intérêts sur emprunts obligataires est liée (i) à la mise en place des différents emprunts obligataires convertibles – tel que décrits en note 1.2.2 (ii) ainsi qu'à l'application de la méthode du Taux d'Intérêt Effectif (« TIE ») sur l'emprunt KREOS sur 12 mois pleins (contre sur 5 mois uniquement en 2015, l'emprunt ayant été mis en place en Août 2015).

Les autres charges financières sont quant à elles constituées des commissions d'affacturage, des intérêts des comptes débiteurs et des frais bancaires.

## 10. IMPOT SUR LES RESULTATS

En conformité avec IAS 34, Le Groupe détermine la charge d'impôt de la période en fonction du taux d'impôt annuel attendu pour l'exercice 2016.

Compte-tenu de la nature des différences permanentes, les taux d'impôt attendus pour l'exercice sont les suivants selon les pays : France : 34,43% ; Etats-Unis : 40% ; Chine : 25%

La charge d'impôt de la période s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2016	2015
Charges d'impôt courant	(9)	(8)
Charge d'impôts différés	-	(900)
<b>Impôt sur les résultats</b>	<b>(9)</b>	<b>(908)</b>

La charge d'impôt courante provient exclusivement d'ASK IntTag (« state and federal tax »)

Au 31 décembre 2016, le Groupe n'a procédé à aucune dépréciation de ses actifs d'impôt différés après confirmation des principales hypothèses qui avaient été utilisées au 31 décembre 2015.

Les impôts différés présentés à l'actif de la situation financière consolidée sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2016	31/12/2015
<b>Impôts différés actifs - solde début de période</b>	<b>401</b>	<b>1 301</b>
Dépréciation partielle d'impôts différés actifs	-	(900)
<b>Impôts différés actifs - solde fin de période</b>	<b>401</b>	<b>401</b>

## 11. RESULTAT PAR ACTION

<i>Résultat par action des activités poursuivies</i>	2016	2015
De base (cents par action)	(52,13)	(155,77)
Dilué (cents par action)	(52,13)	(155,77)

### 11.1. Résultat de base par action

Le tableau suivant présente le résultat et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisées dans le calcul du résultat de base par action :

	2016	2015
Résultat de l'exercice attribué aux propriétaires de la Société, en milliers d'euros	(4 660)	(12 195)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires aux fins du calcul du résultat de base par action, en milliers de titres	8 938	7 829

## 11.2. Résultat dilué par action

Le nombre d'actions utilisé dans le calcul du résultat dilué par action est le même que celui utilisé pour le calcul du résultat de base compte-tenu de son effet relutif.

## 12. ECART D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### 12.1. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition figurant dans l'Etat de la situation financière consolidée au 31 décembre 2016 pour 65 milliers d'euros provient exclusivement de l'acquisition d'ASK IntTag réalisée début 2015. Au 31 décembre 2016, le Groupe n'a procédé à aucune dépréciation de cet actif, après confirmation des principales hypothèses qui avaient été utilisées au 31 décembre 2015 pour le valoriser.

### 12.2. Immobilisations incorporelles

Le détail des immobilisations incorporelles est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2016	31/12/2015
<b>Valeurs nettes comptables</b>		
Frais de développement	1 449	1 216
Brevets	896	1 193
Licences	2 389	2 846
<b>Solde de fin de période</b>	<b>4 735</b>	<b>5 254</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Frais de développement	Brevets	Licences	Autres	Total
<b>Valeurs brutes</b>					
<b>Solde au 1er Janvier 2015</b>	<b>3 666</b>	<b>2 844</b>	<b>564</b>	<b>2</b>	<b>7 074</b>
Acquisitions d'immobilisations	132	18	-	-	150
Immobilisations générées en interne	438	-	-	-	438
Entrée dans le périmètre de la filiale ASK IntTag	-	-	3 212	-	3 212
Transferts internes	(60)	-	-	-	(60)
Sorties d'immobilisations	(10)	-	-	-	(10)
Effet des incidences de change sur les filiales étrangères	-	(31)	49	-	18
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>4 166</b>	<b>2 831</b>	<b>3 825</b>	<b>2</b>	<b>10 822</b>
<b>Solde au 1er Janvier 2016</b>	<b>4 166</b>	<b>2 831</b>	<b>3 825</b>	<b>2</b>	<b>10 824</b>
Acquisitions d'immobilisations	9	16	-	-	26
Immobilisations générées en interne	309	-	-	-	309
Transferts internes	-	-	-	-	-
Sorties d'immobilisations	(4)	-	-	-	(4)
Autres mouvements	358	194	(564)	12	(0)
Effet des incidences de change sur les filiales étrangères	-	(0)	107	-	107
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>4 839</b>	<b>3 041</b>	<b>3 368</b>	<b>14</b>	<b>11 261</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Frais de développement	Brevets	Licences	Autres	Total
<b>Amortissements et pertes de valeur cumulés</b>					
<b>Solde au 1er Janvier 2015</b>	<b>(2 647)</b>	<b>(1 507)</b>	<b>(529)</b>	<b>-</b>	<b>(4 683)</b>
Dotations aux amortissements	(303)	(131)	(441)	(2)	(877)
Sorties d'immobilisations	-	-	-	-	-
Effet des incidences de change sur les filiales étrangères	-	-	(9)	-	(9)
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>(2 950)</b>	<b>(1 638)</b>	<b>(980)</b>	<b>(2)</b>	<b>(5 569)</b>
<b>Solde au 1er Janvier 2016</b>					
<b>Solde au 1er Janvier 2016</b>	<b>(2 950)</b>	<b>(1 638)</b>	<b>(980)</b>	<b>(2)</b>	<b>(5 569)</b>
Dotations aux amortissements	(278)	(85)	(504)	-	(867)
Transferts internes	-	-	-	-	-
Sorties d'immobilisations	-	-	-	-	-
Autres mouvements	(160)	(421)	530	(13)	(64)
Effet des incidences de change sur les filiales étrangères	-	-	(25)	-	(25)
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>(3 388)</b>	<b>(2 144)</b>	<b>(979)</b>	<b>(14)</b>	<b>(6 526)</b>

Sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, le montant des frais de recherche et développement activés, net du Crédit d'Impôt Recherche qui y est afférent, est de 309 milliers d'euros (2015 : 438 milliers d'euros).

### 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2016	31/12/2015
<b>Valeurs nettes comptables</b>		
Matériel industriel	2 814	3 626
Mobilier et agencements	697	388
Immobilisations en cours	16	275
<b>Solde de fin de période</b>	<b>3 527</b>	<b>4 288</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Matériel industriel	Mobilier et agencements	En cours	Total
<b>Valeurs brutes</b>				
<b>Solde au 1er Janvier 2015</b>	<b>11 135</b>	<b>972</b>	<b>487</b>	<b>12 594</b>
Acquisitions d'immobilisations	475	87	430	992
Transferts internes	589	68	(597)	60
Entrée dans le périmètre de la filiale ASK IntTag	1 277	231	61	1 569
Sorties d'immobilisations	(3 418)	(1)	(34)	(3 453)
Effet des incidences de change sur les filiales étrangères	76	15	56	147
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>10 134</b>	<b>1 372</b>	<b>403</b>	<b>11 909</b>
<b>Solde au 1er Janvier 2016</b>				
<b>Solde au 1er Janvier 2016</b>	<b>10 134</b>	<b>1 372</b>	<b>403</b>	<b>11 909</b>
Acquisitions d'immobilisations	161	33	281	475
Transferts internes	-	599	(599)	0
Sorties d'immobilisations	7	-	(60)	(53)
Autres mouvements	(189)	-	-	(189)
Effet des incidences de change sur les filiales étrangères	20	20	(9)	31
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>10 132</b>	<b>2 024</b>	<b>16</b>	<b>12 173</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Matériel industriel	Mobilier et agencements	En cours	Total
<b>Amortissements et pertes de valeur cumulés</b>				
<b>Solde au 1er janvier 2015</b>	<b>(8 895)</b>	<b>(800)</b>	-	<b>(9 695)</b>
Dotations aux amortissements	(1 003)	(178)	(129)	(1 310)
Cessions d'immobilisations	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-
Sortie d'immobilisations	3 408	-	-	3 408
Effet des incidences de change sur les filiales étrangères	(18)	(7)	-	(25)
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>(6 508)</b>	<b>(985)</b>	<b>(129)</b>	<b>(7 622)</b>
<b>Solde au 1 janvier 2016</b>				
<b>Solde au 1 janvier 2016</b>	<b>(6 508)</b>	<b>(985)</b>	<b>(129)</b>	<b>(7 622)</b>
Dotations aux amortissements	(991)	(255)		(1 245)
Transferts	-	(69)	69	(0)
Sortie d'immobilisations	45	-	60	105
Autres mouvements	189			189
Effet des incidences de change sur les filiales étrangères	(53)	(20)		(73)
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>(7 318)</b>	<b>(1 329)</b>	-	<b>(8 647)</b>

Les montants présentés dans les tableaux ci-dessus incluent du matériel industriel financé par location-financement (« crédit-bail »), pour une valeur nette de 289 milliers d'euros au 31 décembre 2016 (31 décembre 2015 : 605 milliers).

## 14. PARTICIPATIONS DANS DES CO-ENTREPRISES

Comme mentionné en note 2.1 ci-dessus, au 31 décembre 2016, le Groupe conserve toujours sa participation dans la co-entreprise I2PL (Inde, Noida, New Delhi) à hauteur de 56,32%. Fin 2012, le Groupe et son partenaire dans I2PL ont décidé de procéder à la dissolution de la société. La fermeture opérationnelle d'I2PL est effective depuis octobre 2014, la fermeture juridique est cependant toujours en cours.

Au 31 décembre 2016, la société reste consolidée dans les états financiers du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence. L'activité étant arrêtée, plus aucun résultat n'est en revanche dégagé depuis le 31 décembre 2015. Enfin, il n'a pas été identifié de risque supplémentaire sur la valeur recouvrable de la co-entreprise et la valeur est maintenue à l'identique du 31 décembre 2015 (620 milliers d'euros).

## 15. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à des banques. Les découverts bancaires sont quant à eux classés en dette courante.

Aux fins de réconciliation avec le tableau de flux de trésorerie consolidé, la décomposition est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2016	31/12/2015
Trésorerie	2 553	2 115
Equivalents de trésorerie	7	7
<b>Sous total Trésorerie et Equivalents de trésorerie</b>	<b>2 560</b>	<b>2 122</b>
Découverts bancaires	(521)	(728)
<b>Trésorerie et Equivalents de trésorerie, net de découverts</b>	<b>2 039</b>	<b>1 394</b>

## 16. INSTRUMENTS FINANCIERS OUVRANT DROITS AU CAPITAL

Outre les obligations convertibles, largement décrites en note 1.2.2, les instruments financiers ouvrant droits au capital d'ASK sont constitués de bons de souscription d'actions (BSA).

Sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 :

- 780.000 BSA « Kepler » ont été émis, souscrits et exercés tel que commentés en note 1.2.1 ;
- 170.000 BSA « 2015-1 » ont été émis et attribués par le Conseil d'Administration en date du 7 novembre 2016 au profit de salariés. En date du 31 Décembre 2016, ces 170.000 n'étaient pas encore souscrits par les bénéficiaires.

Au 31 décembre 2016, les BSA se répartissent comme suit entre les différents plans :

<i>En milliers de titres</i>	BSA 2012	BSA 2012-2	BSA 2012-3	BSA 2014-1	BSA KREOS	BSA KEPLER	BSA 2015-1	Total
<b>Solde au 1er Janvier 2015</b>	<b>350 620</b>	<b>235 000</b>	<b>161 340</b>	<b>147 268</b>	-	-	-	<b>894 228</b>
Souscrits	-	-	-	-	251 309	-	-	251 309
Convertis	(206 200)	(235 000)	(60 000)	-	-	-	-	(501 200)
Caducs	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>144 420</b>	<b>-</b>	<b>101 340</b>	<b>147 268</b>	<b>251 309</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>644 337</b>
<b>Solde au 1er Janvier 2016</b>	<b>144 420</b>	<b>-</b>	<b>101 340</b>	<b>147 268</b>	<b>251 309</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>644 337</b>
Emis non souscrits	-	-	-	-	-	-	170 000	170 000
Souscrits	-	-	-	-	-	780 000	-	780 000
Convertis	(10 000)	-	(10 000)	-	-	(780 000)	-	(800 000)
Caducs	-	-	-	-	(100 524)	-	-	(100 524)
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>134 420</b>	<b>-</b>	<b>91 340</b>	<b>147 268</b>	<b>150 785</b>	<b>-</b>	<b>170 000</b>	<b>693 813</b>

Au titre des 693 813 BSA en circulation au 31 décembre 2016, un maximum de 693 813 actions pourrait être émises.

## 17. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières se décomposent de la sorte :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2016	31/12/2015
Dettes financières - part courante	12 240	10 722
Dettes financières - part non courante	2 218	4 052
<b>Emprunts</b>	<b>14 458</b>	<b>14 774</b>

Depuis le 31 Décembre 2015, elles ont évolué de la façon suivante:

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	Nouveaux emprunts et prêts	Intérêts courus	Variation de Juste Valeur	Conversion en actions	Remboursements	31/12/2016	Dont	
								Part courante	Part non courante
Découverts bancaires	728					(207)	521	521	-
Emprunts contractés auprès :	-						-		
- de parties liées	430					(27)	403	403	-
- du gouvernement, des autorités locales ou des organismes gouvernementaux	1 732	616	30	(543)		(559)	1 276	485	792
Emprunts bancaires	2 337					(473)	1 865	491	1 374
Emprunts obligataires convertibles	1 927	1 425	308		(845)	(58)	2 757	2 757	-
Emprunts obligataires non convertibles	1 571		276			(708)	1 140	1 140	-
Dérivés à la juste valeur	400						400	400	-
Créances cédées au titre de l'affacturage	5 013	768					5 782	5 782	-
Dettes résultant des contrats de location-financement	635					(321)	314	262	52
<b>Emprunts</b>	<b>14 774</b>	<b>2 809</b>	<b>615</b>	<b>(543)</b>	<b>(845)</b>	<b>(2 352)</b>	<b>14 458</b>	<b>12 240</b>	<b>2 218</b>

- En février 2016, le Groupe a obtenu une enveloppe de 350 milliers euros pour le financement de ses innovations, sous la forme d'un prêt à taux 0, amortissable linéairement, avec la première échéance au 31 décembre 2017 et la dernière au 27 septembre 2021 ;
- En juin 2016, puis au dernier trimestre 2016, tel que décrit en note 1.2.2, le Groupe a émis deux emprunts obligataires pour un total de 1.425 milliers d'euros. Ces emprunts ont été transformés en emprunts obligataires convertibles suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 décembre 2016.
- En date du 21 octobre 2016, Innovation Capital a converti l'intégralité de sa créance obligataire dite « OC1 » en actions, pour un montant total de 845 milliers d'euros (principal et intérêts capitalisés).
- Le montant de 543 milliers présenté en « Variation de juste valeur » correspond essentiellement à l'avance non remboursable reconnue en produit, tel que décrit en note 7 du présent document.
- Enfin, les lignes « Emprunts obligataires non convertibles » et « Dérivés à la juste valeur » font référence à l'emprunt obligataire contracté auprès de Kreos Capital IV. L'emprunt obligataire est comptabilisé au coût amorti. Sa juste valeur à l'origine a été établie à 1 600 milliers d'euros au cours de l'exercice 2015. Le taux d'intérêt effectif ainsi calculé par la société se monte à 34%. Les BSA et le Put qui y est associé constituent des instruments dérivés entrant dans le scope

d'IAS 39 à comptabiliser à la juste valeur par le résultat. La Juste valeur de ces dérivés à l'origine a été déterminée à 400 milliers d'euros au cours de l'exercice 2015. La variation de juste valeur est non significative au 31 décembre 2016.

## 18.PROVISIONS

Les provisions constituées par le Groupe sont détaillées ci-dessous :

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Provisions pour garantie	37	73
Provisions pour litiges	578	191
Autres provisions pour charges	70	193
Provision pour restructuration	38	608
<b>Provisions</b>	<b>722</b>	<b>1 064</b>

Elles ont évolué de la sorte depuis le 31 décembre 2015 :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Garantie</b>	<b>Litiges Prudhommaux et contentieux</b>	<b>Provisions pour charges</b>	<b>Provision pour restructuration</b>	<b>Total</b>
<b>Situation au 1er janvier 2015</b>	<b>70</b>	<b>40</b>	<b>217</b>	<b>-</b>	<b>327</b>
Dotations aux provisions	73	169	70	1 698	2 010
Utilisations	-	(18)	(129)	(1 090)	(1 237)
Reprises sans objet	(70)	-	-	-	(70)
Transferts internes	-	-	35	-	35
<b>Situation au 31 décembre 2015</b>	<b>73</b>	<b>191</b>	<b>193</b>	<b>608</b>	<b>1 064</b>
<b>Situation au 1er janvier 2016</b>	<b>73</b>	<b>191</b>	<b>193</b>	<b>608</b>	<b>1 064</b>
Dotations aux provisions	40	387	-	-	427
Utilisations	(76)	-	(123)	(326)	(525)
Reprises sans objet	-	-	-	(244)	(244)
Transferts internes	-	-	-	-	-
<b>Situation au 31 décembre 2016</b>	<b>37</b>	<b>578</b>	<b>70</b>	<b>38</b>	<b>722</b>

- Les provisions pour litiges consistent en plusieurs cas prudhommaux et plusieurs contentieux commerciaux. Le Groupe estime que la majorité de ces cas se résoudra dans un horizon de un à trois ans.
- La provision pour restructuration a été ajustée de 244 milliers d'euros (reprise sans objet), principalement sur les honoraires et les mesures d'accompagnement. Le solde résiduel de 38 milliers d'euros sera consommé d'ici à la fin du premier trimestre 2017.

## 19. RISQUE DE LIQUIDITE ET CONTINUTE D'EXPLOITATION

Tel que décrit dans le rapport financier du Groupe au 31 décembre 2015, la continuité d'exploitation du Groupe est conditionnée à la réalisation des hypothèses décrites ci-dessous.

Sur une base stand-alone, c'est-à-dire sans tenir compte d'aucun effet potentiel lié au rapprochement avec Paragon, la continuité d'exploitation de la Société est fondée sur les hypothèses décrites ci-dessous :

- Les prévisions de flux d'exploitation pour les 12 mois à venir s'appuient sur un chiffre d'affaires consolidé en légère hausse (4%) par rapport aux 12 mois de l'année 2016, combiné à une nette progression de l'EBITDA (plein effet de la réorganisation industrielle achevée et du maintien des coûts fixes sur le niveau du deuxième semestre 2016).
- Les prévisions de flux de financement pour les 12 mois à venir s'appuient sur:
  - o un service de la dette calculé sur la base des emprunts existants au 31 décembre 2016 (emprunts bancaires et obligataire non convertible) ;
  - o le maintien de la politique actuelle du Groupe ASK en matière de taux d'affacturage des créances clients et une politique conservatoire de gestion des termes de paiement des comptes fournisseurs ;
  - o l'utilisation de toutes les lignes de crédits existantes (soit 850.000 euros au 31 décembre 2016) ;
  - o l'obtention de financements des crédits d'impôt (CIR et CICE) additionnels pour 480.000 euros;
  - o l'obtention de financements COFACE et BPI Innovation additionnels pour 580.000 euros ;
  - o des financements additionnels pour 840.000 euros sous la forme d'emprunts obligataires convertibles. A la date du présent document, cette condition est pleinement réalisée.

Il existe une incertitude sur l'horizon de réalisation et le montant des hypothèses écrites ci-dessus. La non-réalisation de ces hypothèses pourrait entraîner un risque de continuité d'exploitation.

Par ailleurs, les disponibilités du Groupe s'élèvent à :

- Au 31 décembre 2016 : 2 560 milliers d'euros et les concours bancaires à 521 milliers d'euros sur un total autorisé de 850 milliers d'euros, auxquels s'ajoutent 500 milliers d'euros de comptes courants nantis non disponibles.
- Au 30 mars 2017 : 1 224 milliers d'euros et les concours bancaires à 443 milliers d'euros sur un total autorisé de 850 milliers d'euros, auxquels s'ajoutent 500 milliers d'euros de comptes courants nantis non disponibles.

Il convient également de rappeler que le Groupe n'a pas de financement bancaire dépendant de la notation du groupe ou assorti de clauses de respect de ratios bancaires (*covenants*). Il n'existe pas de clause particulière d'exigibilité anticipée autre que les clauses d'usage (notamment en cas de changement de contrôle, de non-paiement d'une échéance, de liquidation et de redressement judiciaire ou plus généralement de non-respect de toute obligation contractuelle).

## 20. PARTIES LIEES

### 20.1. Co-entreprises non consolidées

Sur la période, il n'y pas eu de transaction avec la co-entreprise I2PL qui reste la seule co-entreprise non consolidée au 31 décembre 2016.

Les positions non réglées sont inchangées par rapport au 31 décembre 2015 :

<i>En milliers d'euros</i>	Dettes commerciales vis-à-vis des parties liées		Créances commerciales sur des parties liées	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
I2PL	2 037	2 037	753	753
<b>Montants dus</b>	<b>2 037</b>	<b>2 037</b>	<b>753</b>	<b>753</b>

### 20.2. Dirigeants communs

Sur la période, les transactions avec les dirigeants ou ex-dirigeants communs sont les suivantes :

Entité	Principale activité	Dirigeant Commun	Achats et frais annexes	
			2016	2015
Geyres Consulting	Conseil	P.Geyres	(30)	(30)
EPC Ventures	Conseil	B. Moreau	(57)	(34)
NGA Finance	Conseil	N. Gambade	(1)	(132)
		<b>Total</b>	<b>(88)</b>	<b>(196)</b>

## 21. ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Les engagements hors bilan de la société sont inchangés depuis le 31 décembre 2015 :

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2016	31/12/2015
Avals et cautions, dont:	826	826
Cautions bancaires, par nantissement de comptes à terme	500	500
Cautions de marchés et garanties d'exécution	326	326
Nantissement des parts d'ASK IntTag au profit des souscripteurs de l'emprunt obligataire	1 850	1 850
Nantissement de créances au profit de la société Kreos Capital IV		
Gage sur Stocks sans dépossession au profit de la société Kreos Capital IV	2 000	2 000
Nantissement de 1er rang de fonds de commerce au profit de la société Kreos Capital IV		
<b>Total Engagements Hors Bilan</b>	<b>4 676</b>	<b>4 676</b>

Il convient toutefois de noter concernant les garanties accordées à KREOS Capital IV, que ces différentes garanties s'exercent indifféremment au choix du bénéficiaire en tout ou partie mais toujours dans la limite du montant des obligations garanties. Au 31 décembre 2016, cette dette obligataire (avant retraitement IFRS) s'élevait à 1 225 milliers d'euros en principal et intérêts dus.

En outre, à la date du présent document :

- 300 milliers sur les 326 milliers apparaissant en « Cautions de marchés et garanties d'exécution » ont été levés sans réserve.
- Le nantissement des parts d'ASK IntTag au profit des souscripteurs de l'emprunt obligataire a également été levé comme décrit en note 22.1 ci-après.

## 22. EVENEMENTS POST-CLOTURE

### 22.1. Transfert des OC1 de M.Veit Paas à un fonds d'investissement australien

Le 9 janvier 2017, M. Veit Paas a cédé l'intégralité de ses OC1 (soit 1.169.164 OC1 pour un montant total de 1.169.164 euros) à un fonds d'investissement australien.

Ce dernier est désormais l'unique titulaire des OC1 restantes dont les caractéristiques sont inchangées par rapport à celles décrites ci-dessus, à l'exception du nantissement sur les titres de la filiale ASK IntTag qui a été levé, et de la date limite de conversion désormais fixée au 31 décembre 2017.

A la date du Présent document, le fonds a converti l'intégralité de ses OC1 en plusieurs étapes durant les mois de janvier, février et mars 2017 sur la base d'un cours de référence égal à 1,2268 €. Cela s'est traduit par (i) un désendettement de 1.169 milliers d'euros de la Société et (ii) une augmentation de capital totale de 953 015 euros par émission de 953 015 actions ordinaires nouvelles de la Société.

### 22.2. Nouveaux emprunts obligataires

Tel que décrit en note préliminaire, le 13 janvier 2017, un des obligataires d'OC 12-1 a souscrit au reliquat des OC 12-1 (soit 340.000 OC 12-1) par un versement additionnel de 340.000 euros à la Société.

En outre, le 2 mars 2017, le Conseil d'administration de la Société a décidé l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions nouvelles de la Société, d'un montant maximal de 500.000 euros.

Les principales caractéristiques de ces OC Mars sont les suivantes :

- Valeur nominale par obligation : 1 euro ;
- Durée de l'emprunt: jusqu'au 31 décembre 2017 ;
- Taux d'intérêt : 10% ;
- Cours de référence en vue de la conversion : 1,323 €.

Le 3 mars 2017, Vester Finance a souscrit à l'intégralité des OC Mars pour un montant total de 500.000 euros, et a versé à l'appui de cette souscription la somme de 450.000 euros à la Société.

### 22.3. Conversion des OC 12-1 et OC 5

A la date du Présent document :

- Les détenteurs des OC 12-1 ont converti durant le mois de mars 2017 leurs obligations en actions, pour un montant total de 917 500 euros (en ce compris les 340 000 euros décrits ci-dessus en note 22.2), sur la base d'un cours de référence égal à 1,2805 euro. Cela s'est traduit par (i) un désendettement de 917 500 euros de la Société et (ii) une augmentation de capital totale de 716 514 euros par émission de 716 514 actions ordinaires nouvelles de la Société.
- Le détenteur des OC 5 a converti durant le mois de mars 2017 ses obligations en actions, pour un montant total de 518 219 milliers d'euros, sur la base d'un cours de référence égal à 1,2268 euro. Cela s'est traduit par (i) un désendettement de 518 219 milliers d'euros de la Société et (ii) une augmentation de capital totale de 422 415 euros par émission de 422 415 actions ordinaires nouvelles de la Société.

### 22.4. Rapprochement avec la division Identification et Traçabilité du Groupe Paragon

Comme indiqué dans le communiqué du 31 mars 2017, disponible sur le site de la Société, ASK a convoqué ses actionnaires en Assemblée Générale Mixte le 27 avril 2017. Cette assemblée est appelée à se prononcer sur le rapprochement stratégique d'ASK avec la division Identification & Traçabilité du Groupe Paragon Ltd., par apport à ASK des titres des sociétés constituant la branche d'activité « Paragon Identification » (PID), tel qu'annoncé le 26 octobre 2016.

Le « Document E », décrivant les termes et conditions de l'apport, a été enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro de référence E.17-010 le 30 mars 2017. Ce document est consultable sur le site internet d'ASK.

Parallèlement, l'AMF a octroyé à Paragon Group Ltd., le 29 mars 2017, une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique portant sur les actions ASK.

Aux termes de l'opération envisagée, le Groupe Paragon Ltd. apporterait la totalité des titres des sociétés constituant la branche PID et se verrait émettre par ASK en rémunération<sup>1</sup> :

- 45 706 119 actions ordinaires nouvelles ASK ;
- 10 000 000 d'obligations convertibles en actions ordinaires d'ASK d'une valeur nominale de 1 € chacune, soit une émission obligataire d'un montant de 10 M€ ;
- 10 000 000 d'obligations simples de la société d'une valeur nominale de 1 € chacune, soit une émission obligataire d'un montant de 10 M€ ;
- une soulte en espèces de 106,40 €.

L'opération ainsi décrite amènerait le Groupe Paragon à détenir 77,5% des actions et des droits de vote d'ASK, sur une base pleinement diluée. Le tableau ci-dessous détaille la répartition du capital d'ASK post réalisation de ces opérations :

---

<sup>1</sup> Le rapprochement envisagé constitue une fusion inversée, en conformité avec l'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Conformément à cette norme comptable, à la suite de la transaction, l'acquéreur légal ASK sera considéré comme l'entité acquise d'un point de vue comptable. Par conséquent, les données historiques qui seront présentées dans le cadre des états financiers du nouveau groupe seront les données de la Division Identification de Paragon Group Ltd.

	Actions	% Capital	Droit de vote	% Droit de vote
Grenadier Holdings (Paragon Group Ltd.) <sup>2</sup>	45 706 119	78,42%	45 706 119	75,01%
LBO France Gestion	2 323 950	3,99%	3 735 061	6,13%
Equimax Investissements	1 157 420	1,99%	2 170 495	3,56%
Bluesky Capital	149 309	0,26%	277 142	0,45%
Philippe Geyres	30 000	0,05%	60 000	0,10%
Salariés	440	-	880	-
Autres actionnaires au nominatif	68 996	0,12%	136 669	0,22%
Flottant	8 845 590	15,18%	8 845 590	14,52%
<b>Total</b>	<b>58 281 824</b>	<b>100,00%</b>	<b>60 931 956</b>	<b>100,00%</b>

<sup>2</sup> La détention post-apport de 77,5% du capital par l'apporteur a été calculée sur une base pleinement diluée. Le tableau ci-dessus prend pour hypothèse que l'ensemble des titres donnant accès indirectement au capital de la société aura été converti en actions préalablement à la date de réalisation de l'apport, à l'exception des 669 813 BSA émis par la société et encore exerçables. Ainsi, le pourcentage de détention du capital de l'apporteur à l'issue de l'apport a été ajusté afin de tenir compte de l'absence de conversion desdits BSA.

# Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière intermédiaire

SAINT GERMAIN AUDIT

ERNST & YOUNG Audit

**ASK**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière  
intermédiaire**

**SAINT GERMAIN AUDIT**  
32, rue de Paradis  
75010 Paris  
S.A.R.L. au capital de € 500.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

**ERNST & YOUNG Audit**  
400, promenade des Anglais  
B.P. 33124  
06203 Nice Cedex 3  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## ASK

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016

### Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière intermédiaire

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires condensés de la société ASK, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport intermédiaire d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 19 « Risque de liquidité et continuité d'exploitation » de l'annexe qui expose les hypothèses qui conditionnent l'application du principe de continuité d'exploitation.

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport intermédiaire d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires condensés.

Paris et Nice, le 4 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

SAINT GERMAIN AUDIT



Philippe Jallet

ERNST & YOUNG Audit



Camille de Guillebon

## Attestation de la personne responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés intermédiaires condensés pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport intermédiaire d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus durant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice, qui clôturera au 30 juin 2017.

Fait à Mougins, le 4 avril 2017

Monsieur Julien Zuccarelli

Directeur Général d'ASK